



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116373

VALABLE JUSQU'AU 18/03/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/10/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMBERY 1979B00017

Siret : 314 557 927 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8100728

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 020-110662

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 020-110662

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : CHARPENTE BELLEMIN (SARL)

285 ROUTE DU GAZON  
73330 DOMESSIN

Téléphone : 04 76 31 20 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : charpente.bellemin@orange.fr

Responsabilité légale :  
BELLEMIN NOIRRATAZ CHRISTIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.